Une offre d'accueil petite enfance qui couvre les besoins des familles mais des enjeux différents selon la typologie des communes :

- Dans les communes bourgs et villages, l'enjeu principal consiste à maintenir une dynamique d'accueil individuel aux côtés d'un accueil collectif privé en développement,
- dans la ville centre il s'agit de veiller à conserver une offre accessible à l'ensemble des familles et un équilibre entre le nombre de places en accueil collectif public et le nombre de places proposées par les crèches privées.

LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'organisation de l'accueil petite enfance et la définition d'une échelle territoriale de compétence doivent également s'envisager dans le cadre des directives nationales. Deux documents majeurs: le Schéma départemental des services aux familles 2017-2019 et la Convention d'objectifs et de gestion 2018-2022 signée entre l'État et la Cnaf.

La **Convention d'objectifs et de gestion** définit les engagements de la branche Famille de la Cnaf :

1. Pérenniser l'offre d'accueil collective existante et créer de nouvelles places tout en favorisant leur accès aux familles modestes ou confrontées au handicap d'un enfant (rénovation des modalités de financement)

2. Améliorer l'accessibilité des modes d'accueil de tous les enfants :
- soutenir la prise en charge des enfants en situation de handicap
- adapter l'offre aux besoins des familles les plus précaires

3. Soutenir l'accueil individuel :
- poursuivre le maillage territorial des RAM, consolider leur offre de service poursuivre le soutien à l'exercice de la profession d'assistant maternel
- accompagner les parents dans leur rôle d'employeurs
- accompagner la poursuite de la montée en qualité de l'accueil du jeune enfant (Charte nationale)

Le **Schéma départemental** traduit les orientations politiques prises sur le territoire dans un objectif d'aide à la décision :

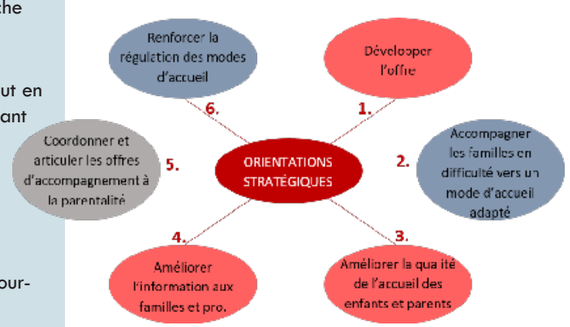

Schéma départemental des services aux familles, Haute-Savoie 2017-2019

ORIENTATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Considérant les premiers résultats de cette étude et les directives des politiques publiques petite enfance, les élus de la Communauté de Communes ont adopté les orientations suivantes :

- Conforter la vocation intercommunale du Relais des assistants maternels et parents, RAM, en développant ses missions :
  - Assurer une veille petite enfance grâce à la mise en place d'un observatoire : renforcement des outils existents (baromètre petite enfance, enquête annuelle auprès des assistants maternels, suivi de l'offre des structures d'accueil et de leur fréquentation, évolution de la démographie des familles...
  - Développer les actions d'accompagnement des assistants maternels en lien avec la promotion de la profession et de la formation continue

Suivre l'évolution de la demande d'accueil petite enfance sur le territoire afin d'anticiper les besoins

- Poursuivre la collaboration entre le CCAS de Rumilly et la Communauté de Communes : envisager ensemble des solutions d'accueil collectif afin de maintenir un équilibre public/privé dans la ville centre, dans un contexte de diminution de l'offre d'accueil individuel.
  Poursuivre la collaboration initiée avec les partenaires de la petite enfance et veiller au développement d'un accueil petite enfance innovant en accompagnant les projets d'installation, maisons des assistants maternels (MAM) et micro-crèches

Maintenir un partenariat existant et mutualiser les expériences
Améliorer la diffusion de l'information, proposer une offre diversifiée sur l'ensemble du territoire

- Affiner le besoin en accueil occasionnel et atypique sur le territoire via une étude auprès des familles : horaires atypiques, accueil des enfants en situation de handicap

Contribuer à favoriser la conciliation vie familiale/vie professionnelle, développer la mixité sociale

Il s'agira également de développer la communication en direction des familles (acutalisation de la plaquette « Modes d'accueil » et des pages Petite enfance des sites internet des collectivités) et avec les professionnels (maintien d'un groupe de travail via un comité technique intercommunal petite enfance).

Afin de garantir une offre de services cohérente et maîtrisée, la Communauté de Communes propose une restitution annuelle de l'observation (quantitative et qualitative) menée avec les partenaires sur le territoire.

Dans la perspective d'une réflexion plus globale sur la politique de l'action sociale et au vu des problématiques révélées par ces premiers résultats, il est également proposé de compléter cette étude par un diagnostic Jeunesse et d'envisager une étude dédiée à la population des seniors.

Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie
3 place de la Manufacture
BP 69 74152 Rumilly Cedex
04 50 01 87 00
Pôle Social
www.rumilly-terredesavoie.fr

ACCUEIL PETITE ENFANCE

Une approche territoriale de la définition des besoins

Cette étude consacrée à la petite enfance s'inscrit dans la réflexion menée par la Communauté de Communes sur son engagement en matière de politique sociale.
En retenant la thématique de l'accueil Petite enfance, les élus ont manifesté leur volonté d'identifier les moyens de favoriser le développement de la cohésion sociale et l'ancrage territorial des familles : étudier les besoins en termes de services, d'équipements et de prestations. Il s'agit ainsi d'appréhender le degré d'adéquation entre l'offre d'accueil proposée sur l'ensemble des communes et les besoins d'accueil des plus jeunes enfants.

Objectifs :
- une approche plus large et une anticipation du développement global du territoire,
- la prise en compte des besoins des familles à plus grande échelle,
- un renforcement du pilotage et des outils d'observation des besoins.
Le présent document expose les principaux résultats et orientations de l'étude et propose de poursuivre la réflexion engagée sur d'autres thématiques centrales, notamment celle de la jeunesse.
Le travail d'analyse réalisé se doit d'être partagé et envisagé comme grille commune de lecture des enjeux de notre territoire.

Viviane BONET,

Vice-présidente en charge du Développement social et du logement

La démarche méthodologique

- Une analyse quantitative : exploitation de données statistiques issues des observatoires nationaux ou locaux et des études ou rapports réalisés par les experts de la petite enfance,
- et qualitative : entretiens avec les élus des communes et les responsables des structures d'accueil du territoire.

Une démarche participative, qui associe l'ensemble des acteurs de la petite enfance via un comité de pilotage qui réunit les élus et un comité technique qui regroupe les professionnels du territoire. En appui, le Relais intercommunal des assistants maternels et parents grâce à ses outils de veille et sa connaissance des problématiques liées à l'accueil individuel.
La tranche d'âges petite enfance retenue pour cette étude est celle de l'Observatoire national de la petite enfance :
« Les enfants en âge d'être accueillis : 0-3 ans »

Le diagnostic porte sur l'offre globale d'accueil proposée sur le territoire : mode de garde régulier ou occasionnel, individuel ou collectif, public ou privé. Un point de vue des familles apporte un éclairage complémentaire.

Des données de cadrage présentent un portrait du territoire et précisent le contexte sociodémographique :

- Évolution et structure de la population
- Dynamique de peuplement
- Composition et revenu des ménages
- Enfants et familles par âge et catégorie socioprofessionnelle

Contribution annuelle moyenne du solde naturel (en %) *CCNES = 0,8%*

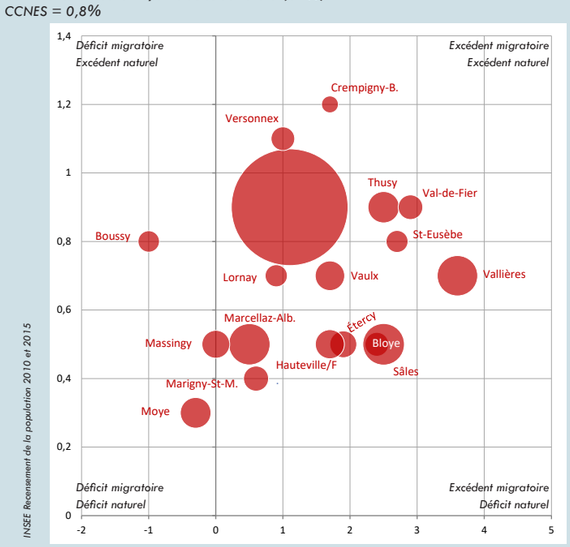

Contribution annuelle moyenne du solde apparent des entrées et sorties (en %) *CCNES = 1,4%*

+2,2 % Une forte croissance démographique

Entre 2010 et 2015, le territoire de l'intercommunalité Rumilly Terre de Savoie a gagné 3 050 habitants. Cette évolution résulte d'un solde naturel positif (+ 0,8 % par an) et d'un solde migratoire fortement positif (+1,4 % par an).

▸▸▸ Un essor démographique en partie dû à l'excédent migratoire des communes sous influence de l'aire urbaine d'Annecy et de la proximité de Genève, mais inégal. L'attractivité résidentielle est tributaire de la proximité des axes routiers vers les pôles d'emploi et de la situation au regard de l'offre de logement.

▸▸▸ Un territoire dynamique mais une tendance au vieillissement : en 2015, 20% de la population a plus de 60 ans. La part des jeunes reste, importante avec un indice de jeunesse égal à 1,4 (département : 1,2).

▸▸▸ Une population plus jeune dans la ville centre que dans les communes rurales qui attirent peu de jeunes couples en phase d'installation dans la vie familiale et professionnelle.

31 775	15 546	22 482 €	2,5	5 400
hab. population totale	hab. dans la ville centre, Rumilly	revenu disponible médian	personnes par ménage en moy.	nombre de familles avec enfants

UN TERRITOIRE PÉRIURBAIN ATTRACTIF

Évolution de la population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle - Communauté de Communes

	2015	%	2010	%
Ensemble	23 945	100	21 519	100
Agriculteurs exploitants	204	0,9	257	1,2
Artisans, comm., chefs d'E.	1 129	4,7	797	3,7
Cadres et prof. intell. sup.	1 647	6,9	1 532	7,1
Professions intermédiaires	4 182	17,5	3 612	16,8
Employés	3 962	16,5	3 404	15,8
Ouvriers	4 325	18,1	4 267	19,8
Retraités	5 628	23,5	4 815	22,4
Autres sans activité pro.	2 868	12	2 835	13,2

INSEE RP 2010 ET RP 2015, Exploitation complémentaire

Évolution du nombre de ménages selon la composition

	Nombre de ménages			
	2015	%	2010	%
Ensemble	12 248	100	10 753	100
Ménages d'une personne	3 271	26,7	2 711	25,2
Hommes seuls	*1 454*	*11,9*	*1 263*	*11,7*
Femmes seules	*1 817*	*14,8*	*1 447*	*13,5*
Autres ménages sans famille	181	1,5	163	1,5
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est	8 796	71,8	7 879	73,3
Un couple sans enfant	*3 392*	*27,7*	*2 988*	*27,8*
Un couple avec enfant(s)	*4 389*	*35,8*	*4 000*	*37,2*
Une famille monoparentale	*1 015*	*8,3*	*892*	*8,3*

INSEE RP 2010 ET RP 2015, Exploitation complémentaire

Une baisse de la natalité qui s'observe tant sur le territoire qu'à l'échelle nationale où le nombre de naissances tend à revenir à son niveau de 2004

Naissances domiciliées, territoire de la Communauté de Communes - 2008 à 2017

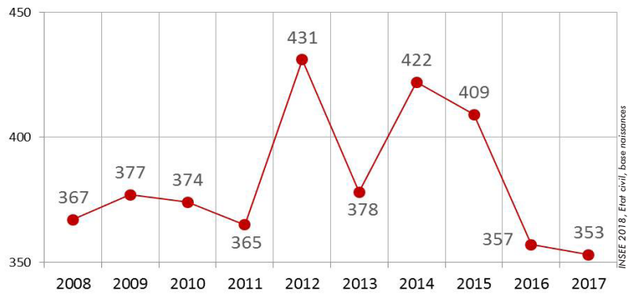

INSEE 2018, Etat civil, base naissances

La France reste le premier pays européen en terme de fécondité, mais le taux est en 2017 de 1,88 enfants par femme contre plus de 2 en 2000. Parallèlement, l'âge moyen à la maternité atteint 30,6 ans contre 29,8 il y a 10 ans.

▶ Des conséquences attendues sur la petite enfance et en particulier sur les besoins en modes de garde mais également sur l'évolution des effectifs scolaires, en maternelle et élémentaire.

Une distribution inégale des classes d'âge

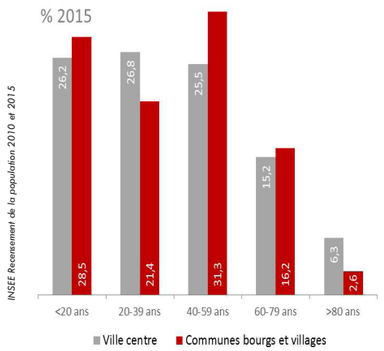

INSEE Recensement de la population 2010 et 2015

51,4% de la population du territoire est âgée de moins de 40 ans en 2015 :
- 53% ville centre
- 49,9% communes bourgs et villages

Population rumillienne : légèrement plus jeune, mais concentre 21,5% des plus de 60 ans.

Une majorité d'enfants de moins de 3 ans issus de familles d'ouvriers

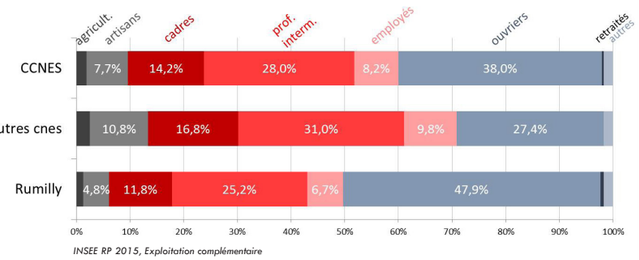

INSEE RP 2015, Exploitation complémentaire

Des solutions de garde adaptées aux besoins

81,5% des parents souhaitent conserver leur mode de garde d'ici la scolarisation complète de l'enfant.

Une appréciation positive du mode d'accueil choisi

Chez une assistante maternelle, le premier motif de satisfaction évoqué est la relation de confiance.
En structure collective, c'est l'interaction avec d'autres enfants qui est valorisée.

Un recours à 1,4 mode de garde

en moyenne par famille

Pas de besoins supplémentaires de garde régulière pour 53% des familles, mais en semaine avant 7h30 pour 13% et les dimanches pour 8%.

Garde habituelle du lundi au vendredi 7h30-19h

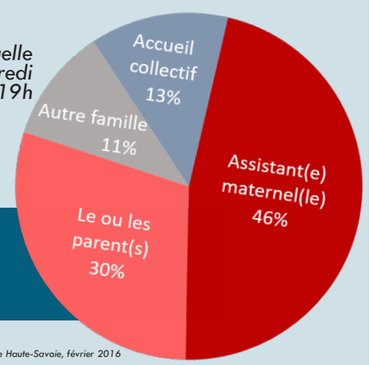

ENQUÊTE CAF Hte-Savoie 2016

Enquête sur l'Accueil du jeune enfant, CAF de Haute-Savoie, février 2016

DES PARENTS MAJORITAIREMENT SATISFAITS DE LEUR MODE DE GARDE

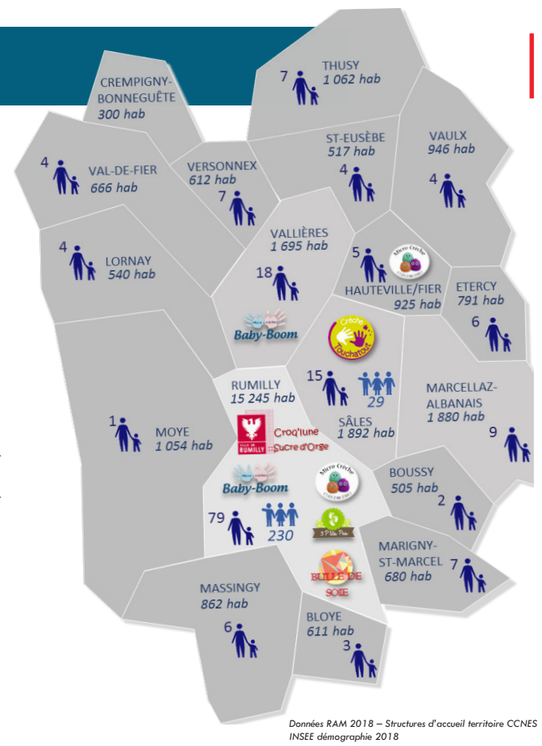

Données RAM 2018 – Structures d'accueil territoire CCNES
INSEE démographie 2018

Une offre d'accueil différenciée entre la ville centre et les communes rurales

Capacité d'accueil : 863 places au 1er sept. 2018

Hors modes de gardes informels : parents et garde à domicile.

182 Ass. mat. du part. employeur en activité (dont MAM)
584 places théoriques
Taux d'occupation théorique : 3,2 enfants par ass. mat.

Accueil collectif public (dont crèche familiale) + accueil collectif privé
279 places théoriques

VILLE CENTRE

STRUCTURE	NB DE PLACES	%
EAJE	**230**	**47,7%**
Accueil collectif public	170	35,3%
Sucre d'Orge	*130*	*27%*
Croq'Lune	*40*	*8,3%*
Accueil collectif privé	60	12,4%
Bulle de Soie	*30*	*6,2%*
Chez les Rumini	*10*	*2,1%*
Les Minidoux	*10*	*2,1%*
Les Titounets	*10*	*2,1%*
Accueil individuel	**252**	**52,3%**
Ass Mat (dont MAM)	*252*	*52,3%*
Salarié(e) à domicile	*NC*	
TOTAL	482	100%

COMMUNES BOURGS & VILLAGES

STRUCTURE	NB DE PLACES	%
EAJE	**49**	**12,9%**
Accueil collectif public	29	7,7%
Touchatout	*17*	*4,5%*
Les Ptiouts	*12*	*3,2%*
Accueil collectif privé	20	5,2%
Hautecouleurs	*10*	*2,6%*
Les lutins du Fier	*10*	*2,6%*
Accueil individuel	**332**	**87,1%**
Ass Mat	*332*	*87,1%*
Salarié(e) à domicile	*NC*	
TOTAL	381	100%

UN TAUX DE COUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT PLUS ÉLEVÉ QUE LA MOYENNE DÉPARTEMENTALE

Une capacité théorique d'accueil des enfants de moins de trois ans supérieure à celle du département malgré une légère baisse en 2016

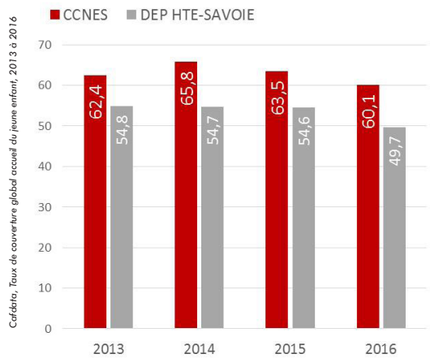

Modes d'accueil formels pour 100 enfants de moins de 3 ans :
- Assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers
- Salarié(e) à domicile
- Accueil en Établissement d'Accueil du Jeune Enfant, EAJE (collectif, familial, micro-crèches)
- École maternelle

La Caisse d'Allocations Familiales souligne une sur-représentation du taux d'enfants gardés à temps partiel par les parents : mode de garde choisi ou contraint ? Une conciliation parfois difficile entre vie familiale et vie professionnelle.
En moyenne, les familles ont recours à 1,4 mode de garde par enfant (enquête CAF 2016).

Accueil informel : parents et garde au domicile des parents

Le point de vue des responsables des structures d'accueil du territoire

« Un besoin d'améliorer la communication en direction des familles pour une meilleure lisibilité de l'offre et afin de faciliter les recherches, mais également entre professionnels afin de mieux orienter les parents

« Une méconnaissance des parents du fonctionnement de la crèche familiale, accueil qui cependant répond souvent aux attentes : souplesse des horaires, solution mixte entre l'individuel et le collectif

« Une satisfaction des parents qui optent pour la micro-crèche : petits effectifs, pas de critère de résidence

« La maison des assistants maternels, une offre innovante qui attire les parents : souplesse des horaires, petite unité, l'assistante maternelle n'est pas isolée

« Le multi-accueil répond au choix d'une garde en collectivité, surtout à partir des 18 mois de l'enfant ; accueil qui privilégie les « gros » contrats réguliers (4-5 jours), et applique des critères de priorité.

À RETENIR

▶ Un territoire attractif mais dont la jeune population se concentre sur la ville centre ; un coût du foncier élevé pour des primo-accédants et une rotation insuffisante du logement social dans les communes rurales

▶ Un niveau de vie plus élevé dans les petites et moyennes communes, qu'expliquent en partie la proximité de Genève et le profil des néoruraux, des actifs plus aisés

▶ Une diminution globale des enfants de moins de 3 ans sur le territoire, plus marquée dans les communes rurales

▶ Une offre d'accueil petite enfance majoritairement proposée par les assistants maternels du particulier employeur dans les communes bourgs et villages mais une activité globale des assistants maternels en légère diminution

▶ Des modes d'accueil qui tendent à se diversifier, en raison d'un récent développement de l'offre privée, principalement les micro-crèches

▶ Un taux de couverture de l'accueil du jeune enfant élevé

▶ Des familles globalement satisfaites de leurs solutions de garde malgré un cumul des modes de garde parfois contraint